



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

SYNTHÈSE



Synthèse de campagne
2024-25

Céréales à paille

Pays de la Loire

Bilan des céréales à paille de la récolte 2024 en Pays de la Loire

Rendements à la baisse de par les intempéries et le manque d'ensoleillement

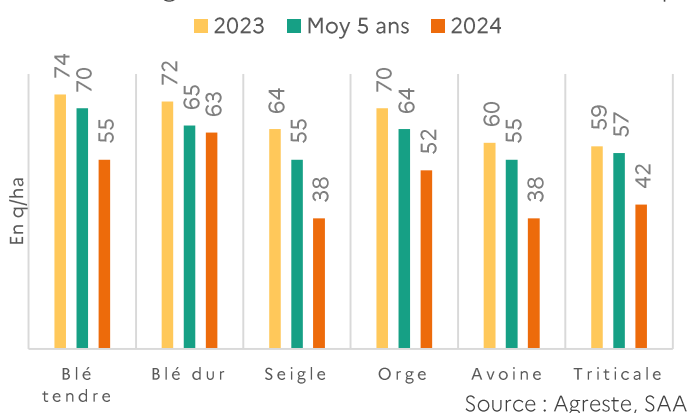
Débutés à la fin de l'été et à l'automne, les semis de céréales à paille (CAP) sont très étalés et compliqués ; de par les pluies régulières, les semis pourrissent à la levée et les parcelles sont fréquemment inondées. A l'entrée en hiver, on constate des situations très hétérogènes sur l'état et le stade végétatif des cultures.

Jusqu'au printemps, la situation météorologique va rester la même, la température moyenne reste dans les normes de saison ce qui amène une alternance de conditions humides et douces. Ce contexte est optimal pour le

développement des maladies telles que la fusariose et la septoriose. De nombreux semis n'ont pas pu être réalisés et on constate un report vers des cultures telles que le maïs, le sorgho et le tournesol.

Les quelques jours de chaleur en mai et juin permettent le ressuyage et le réchauffage des sols. Les moissons peuvent débuter mais sont entrecoupées par les pluies.

Évolution régionale des rendements en céréales à paille

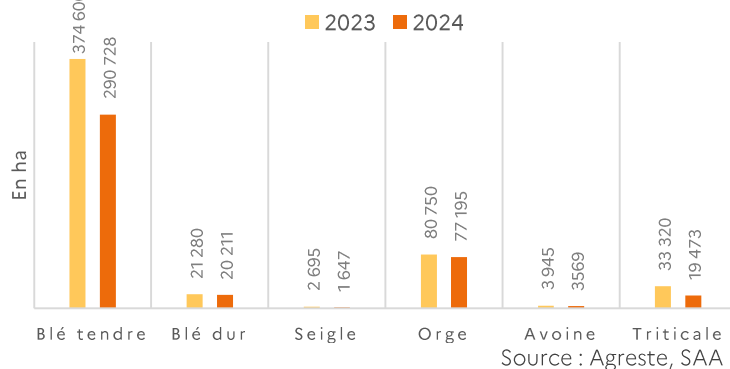


De par les difficultés de semis et les conditions météorologiques pendant le cycle végétatif, on peut constater cette année que les rendements des céréales à paille en général sont en baisse entre 9 q pour le blé dur et 26 q pour le seigle par rapport à l'année passée. De plus, par rapport à la moyenne quinquennale, on observe une diminution de 13 q en moyenne pour l'ensemble des céréales à paille.

Des surfaces également orientée à la baisse...

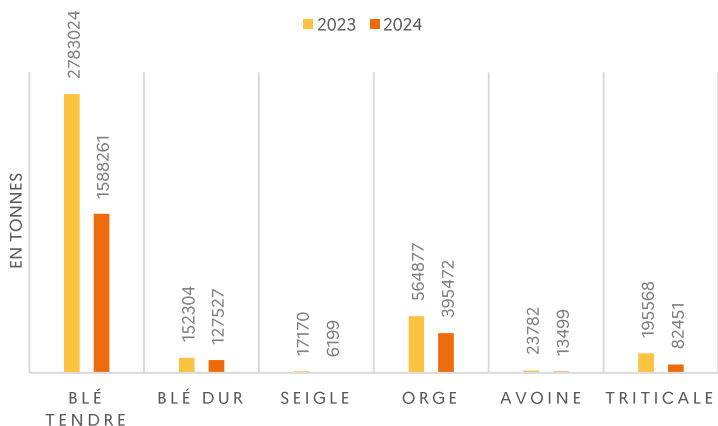
Une diminution des surfaces par rapport à l'année 2023 est observée : en cause la difficulté des semis. En effet, de nombreuses parcelles n'ont pas pu être semées en raison de la pluie. De plus, certaines parcelles ont été retournées pour implanter des cultures de printemps, car en trop mauvais état.

Évolution régionale des surfaces en céréales à paille



... ainsi que la production.

Évolution régionale de la production en céréales à paille



Les rendements à la baisse ainsi que la diminution des surfaces conduisent donc à une réduction de production pour les céréales à paille au niveau régional.

On atteint une production de blé tendre de 1 590 000 t soit 43 % de moins que l'année passée. Une baisse de 43 % est également observable pour le triticale. La plus grande variation est visible pour le seigle avec une diminution de 64 %.

Toutes ces variations négatives sont dues aux effets combinés des surfaces plus faibles et des mauvais rendements.

Une qualité des céréales à paille correcte sur le plan protéique

Selon les données sur la **qualité des céréales à paille** à l'entrée dans les silos de collecte (enquête réalisée par Arvalis et FranceAgriMer), la qualité régionale moyenne de la récolte 2024, qui était une grande inquiétude, est finalement correcte au niveau protéique.

Voici les indicateurs pour le **blé tendre** :

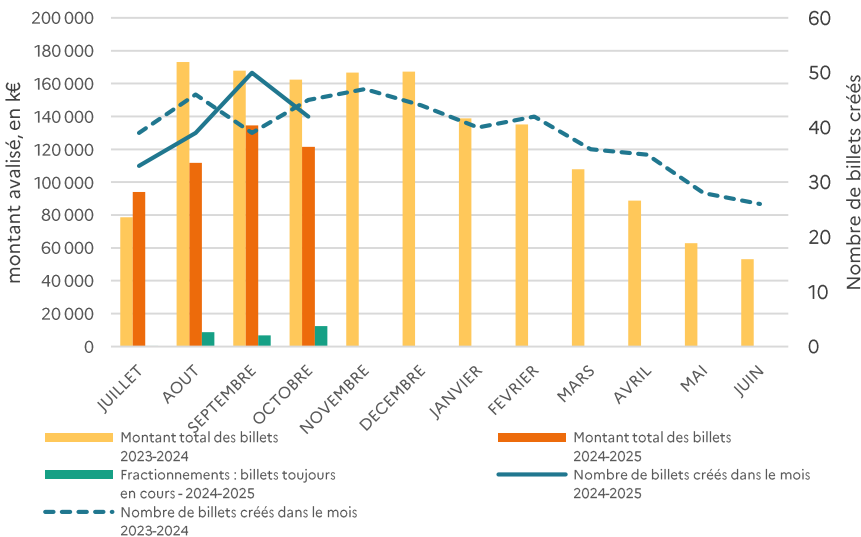
- Teneur régionale et nationale en protéines : 11,4 % (France et PDL)
- Poids Spécifique : 75,7 kg/hl (PDL) et 74,5 kg/hl (FR)
- Indice de chute de Hagberg : 336 s (PDL) et 323 s (FR)

En ce qui concerne le **blé dur**, les données sont regroupées par bassin. La région Pays de la Loire est comptabilisée dans le bassin Ouest (BO) Océan :

- Teneur en eau : 13,3 % (BO) et 13 % (FR)
- Poids spécifique : 74 kg/hl (BO) et 74,7 kg/hl (FR)
- Teneur en protéines : 13,6 % (BO) et 13,8 % (FR)
- Grains mouchetés : 7,7 % (BO) et 5,2 % (FR)
- Vitrosité : 82 % (BO) et 84 % (FR)

Des stocks avalisés moins importants que l'année dernière

Montant avalisé total (19 collecteurs) en PDL, en k€

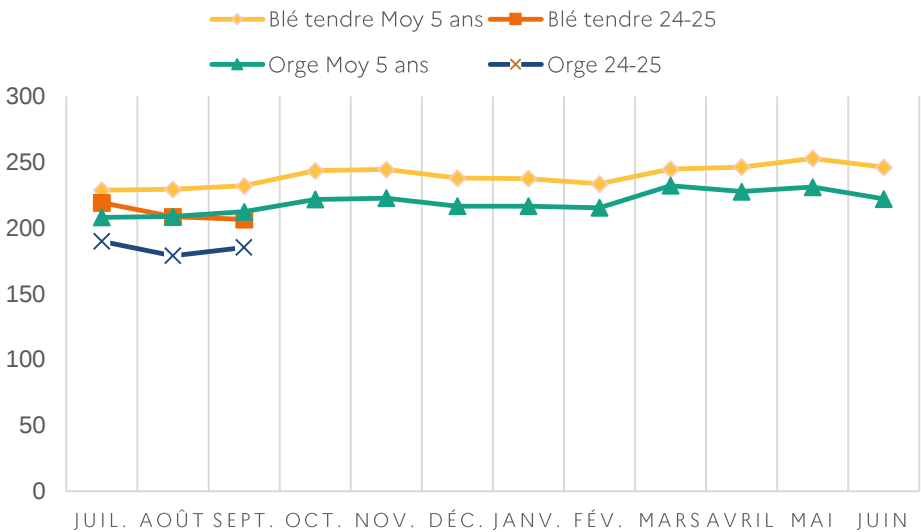


La baisse en volume de la récolte 2024 ainsi que le maintien des prix relativement bas sur les derniers mois expliquent des « encours » AVAL en baisse par rapport à la même période l'année dernière, et ce malgré un maintien du nombre de billets et une augmentation du nombre de collecteurs avalisés (+ 1 par rapport à la campagne 2023).

Source : FranceAgriMer, AVAL

Des prix en dessous de la moyenne quinquennale

Évolution des prix en blé tendre et en orge



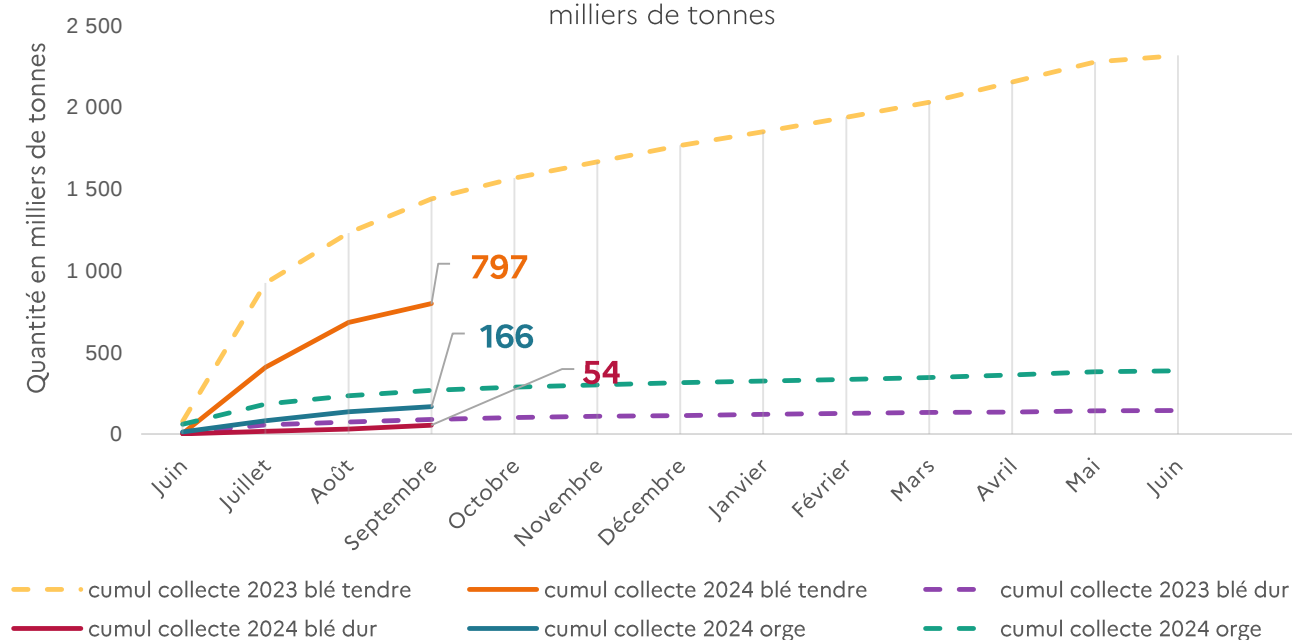
Source : Agreste

Une collecte plus faible que l'année dernière

La collecte est prévue à 1 333 000 tonnes pour le blé tendre soit environ 84 % de la production régionale de blé tendre pour cette campagne. Celle du blé dur est estimée à 116 170 tonnes et celle de l'orge à 262 800 tonnes soit respectivement 91 % et 66 % de la production régionale pour la campagne en cours. La collecte est plus faible que la précédente campagne, en cause le contexte climatique qui a perturbé les cycles végétatifs depuis octobre 2023. Cela a impacté les semis d'automne (baisse d'environ 100 000 ha) et le potentiel de rendement (pluviométrie et manque d'ensoleillement). A ce constat, s'ajoute le contexte prix sur les marchés qui n'est pas favorable aux cultures de ventes. Tous ces éléments impactent négativement les résultats économiques

et financiers des professionnels de la filière des grandes cultures, leurs trésoreries et surtout leur moral. D'autant plus que des pluies régulières et significatives viennent retarder les premiers travaux d'ensilage pour les semis les plus précoces. L'excès d'eau a causé des dégâts sur les tournesols : ils s'affaissent et pourrissent sur pied. Pour le maïs, les rafales de vents en fin septembre et en octobre ont versé des surfaces. Cela ne facilitera pas les conditions de récoltes ni la maturation des grains. Les semis des cultures d'hiver ont débuté timidement, mais le calendrier d'ensemencement va être compliqué : les sols sont soit occupés, soit gorgés d'eau ou encore abîmés par les travaux des champs.

État régional de la collecte en blé tendre, blé dur et orge, en milliers de tonnes



Définitions et méthodologie

Agreste : Service Statistique Ministériel de l'Agriculture. Pour en savoir plus : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

AVAL : Dispositif FranceAgriMer qui vise à se porter caution auprès des collecteurs de céréales dans le but de permettre le paiement comptant des agriculteurs au moment du transfert de propriété (cf. CPRM – D.666-10 à 14 et L.666-4)

Enquête qualité de la récolte : Enquête réalisée conjointement par l'institut de recherche Arvalis et FranceAgriMer auprès des collecteurs pour déterminer la qualité physique et sanitaire de la récolte.

Estiprev : Programme qui vise à agréger les données régionales pour permettre l'établissement des bilans nationaux des principales grandes cultures (blé, maïs, orge, triticales, pois, colza, tournesol, etc.) – Prévisions de collecte.

SAA : Statistique Annuelle Agricole, établie par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture avec l'appui des services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) et des services territoriaux de FranceAgriMer.

VisioGRAINS (États 2) : En application du livre VI du code rural et de la pêche maritime (CRPM), la réglementation oblige les collecteurs de céréales et d'oléagineux déclarés à FranceAgriMer à transmettre tous les mois les états déclaratifs obligatoires relevant de leur activité (collecte-stockage, utilisateurs meuniers, riziers, amidonniers, FAB), dûment renseignés. Les formulaires ÉTAT 2 concernent toute entreprise qui collecte des céréales et oléoprotéagineux, directement auprès des producteurs ou auprès d'autres collecteurs.

Retrouvez le suivi hebdomadaire de l'état des cultures céréalières sur **CéréObs**
<https://cereobs.franceagrimer.fr>

Consultez les données économiques de FranceAgriMer sur **VisioNet**
<https://visionet.franceagrimer.fr>

SYNTHÈSE

Synthèse de campagne 2024/25 – Céréales à paille / Pays de la Loire
Édition octobre 2024



Directrice de la publication : Christine Avelin
Conception et réalisation : service Communication / ST FAM Pays de la Loire
Photographie : Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr - Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

ISSN : 2553-1611

DRAAF Pays de la Loire – service FranceAgrimer
5 rue Françoise Giroud – Cs 67 516
44 275 Nantes cedex 2
Tél. : +33 2 72 74 70 00

FranceAgrimer
12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002
93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00
www.franceagrimer.fr

 FranceAgrimer
 @FranceAgiMerFR